



TVM Belgium
Berchemstationstraat 78
BE-2600 Berchem

+32 (0)3 285 92 00
info@tvm.be
www.tvm.be

IBAN: BE 86 3101 6010 4650
BIC: BBRUBEBB

Attestation d'assurance

Preneur d'assurance : Rovetra - Nijverheidsstraat 28, 2260 Westerlo, Belgique
Numéro de police : 7030376-TPU-000001

Couvertures d'assurance(s)

RESPONSABILITÉ DU TRANSPORT

Par la présente, la compagnie TVM confirme que le preneur d'assurance est assuré auprès d'elle pour la couverture Responsabilité du Transporteur sur la base de la convention CMR, selon les conditions générales CMR 01012022 B.

Transport/CMR

Montant assuré	335.000,00 €
Franchise par événement	250,00 €
Territorialité	Europe
Objets assurés	Tous les véhicules assurés dans la police à la date du présent certificat.

Cette(ces) couverture(s) est(sont) valable(s) du 01/01/2024 jusqu'au 31/12/2024, sous réserve de paiement des primes.

Fait à Berchem, le 01/12/2023

Signature

Cachet

